

Le christianisme adoucit ces mœurs farouches, comme en témoigne l'admirable parabole évangélique de l'Enfant prodigue, mais ne diminue point l'autorité paternelle consacrée par le quatrième commandement de Dieu. Pendant toute la suite des temps et jusqu'au siècle dernier, les enfants grandirent dans le respect de leurs parents auxquels ils vouaient un véritable culte dans lequel la crainte et l'amour se fondaient. Les notions de la chute originelle, de l'infirmité native de l'homme, de sa tendance naturelle au mal n'étaient point encore mises en oubli. On savait qu'à la base de toute éducation, mot qui signifie élever les âmes, devait se trouver la correction. Et la correction alors était réelle, tangible et sensible, appliquée selon la formule biblique : *Qui parvit virgæ odit filium suum*. Dans chaque maison, un instrument de correction, hart, martinet, chat à neuf queues, était placé bien en vue, à la portée de la main du justicier. Nos rois n'en faisaient point fi, ils l'appréciaient au contraire pour en avoir fait l'expérience. On connaît l'admirable lettre du bon Henri IV au précepteur de son fils, le futur Louis XIII. En voici le sens, sinon le texte : " Monsieur, j'apprends que vous ménagez trop votre élève et que vous avez peur de lui administrer les verges. Je ne puis croire à cette faiblesse de votre part à cause des conséquences fâcheuses qu'elle pourrait avoir. Fouettez, Monsieur, sans crainte. J'ai beaucoup tâté du fouet dans mon enfance et je m'en suis bien trouvé."

Dans les écoles et les collèges les châtimens corporels demeurèrent en usage jusqu'à tout récemment. Ils étaient en honneur dans l'armée britannique et dans la marine. On vient de rétablir au Canada la peine du fouet pour les attentats à la pudeur.

L'individualisme, qui règne de plus en plus à notre époque, a fait proscrire dans l'éducation de la jeunesse ces punitions qui répugnent, paraît-il, à la dignité du futur citoyen. On a voulu abolir la peur, on a secoué le joug du prince, le joug du père, le joug de la religion ; on donne à tous la liberté, liberté même du divorce ; voici maintenant que grâce aux progrès du féminisme, les dames pourront voter.

En abolissant la correction efficace des enfants, les outrecuidants pédagogues qui mènent actuellement la société, s'imagi-